



MAIRIE

DE

05600 RISOUL

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 11 Octobre 2024 à 9h00

Président de séance : M SIMOND Régis

Présents : Mmes et Mrs les Conseillers : Mmes BALLOCCHI Sylvie, JUZIAN Catherine, VASINA Pauline, MM. ESMIEU Alain, FEUILLASSIER Sylvain, JEHAN Frédéric, LELIEVRE Benoit, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

Excusés : Mme TUDORET Sabira.

Absents : Mrs BONNAFFOUX Mickaël, BRUN Jean Luc, CARRETTA Thierry, RODINI Jean-Louis.

Secrétaire de séance : BALLOCCHI Sylvie.

Quorum : 9

Ordre du jour de la séance du 11/10/2024

- | | |
|-------------|---|
| 2024-08-007 | Mise à disposition annuelle salle Polyvalente Portes du Guil) ; |
| 2024-08-008 | Mise à disposition annuelle salle Polyvalente (Sports Enjoy 05) ; |
| 2024-08-009 | Mise à disposition annuelle salle Polyvalente (Sai Mithra Yoga) ; |
| 2024-08-010 | Mise à dispo salle Polyvalente le Regain des Montagne (Thé dansant) ; |
| 2024-09-001 | confirmation devis protection dôme réservoir Isclasses ; |
| 2024-09-002 | Repas fête du village – Restauration ; |
| 2024-09-003 | Décision annulant et remplaçant la décision 2024-08-009 Mise à dispo salle Polyvalente (SaiMithra Yoga) ; |
| 2024-09-004 | Travaux route de la 14% ; |
| 2024-09-005 | Demande de subvention réfection du captage du pré du Laus ; |
| 2024-09-006 | Demande de subvention réfection du captage de Razis ; |
| 2024-09-007 | Confirmation proposition Géohydro services ; |
| 2024-09-008 | Mise à dispos salle Polyvalente gratuite Lyre des Alpes ; |
| 2024-09-009 | Convention distrib de linge ; |
| 2024-09-010 | contrat location Leblanc 3 ans ; |
| 2024-09-011 | convention prestation Sdis eau potable PI ; |
| 2024-09-012 | convention mise à disposition containers ; |
| 2024-10-001 | Décision de fongibilité des crédits n°3. |

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – INTERCOMMUNALITÉ

- Attribution d'une subvention 2024-2025 à l'Association Racing Cam Cer Team (RCCT) ;
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SEM SGATRIS pour l'exercice 2024 ;
- Dérogation repos dominical Foncia ;

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

- Demande de subvention au CD05 - Contrat station ;
- Attribution AMI Patinoire ;

Enfance - Scolaire - Tourisme - Sports-Culture

- Convention relative à l'établissement d'un territoire éducatif rural (TER) du Guillestrois-Queyras, dans le département des Hautes Alpes

DIVERS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024

Le procès-verbal de la séance du 5 Septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Séance du 11 octobre 2024

M. le Maire présente les décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations confiées par la délibération n°2020-50 en date du 24 Juillet 2020 modifiée :

INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE

2024-08-007	Mise à disposition annuelle salle Polyvalente Portes du Guil) ;
2024-08-008	Mise à disposition annuelle salle Polyvalente (Sports Enjoye 05) ;
2024-08-009	Mise à disposition annuelle salle Polyvalente (Sai Mithra Yoga) ;
2024-08-010	Mise à dispo salle Polyvalente le Regain des Montagne (Thé dansant) ;
2024-09-001	confirmation devis protection dôme réservoir Isclasses ;
2024-09-002	Repas fête du village – Restauration ;
2024-09-003	Décision annulant et remplaçant la décision 2024-08-009 Mise à dispo salle Polyvalente (SaiMithra Yoga) ;
2024-09-004	Travaux route de la 14% ;
2024-09-005	Demande de subvention réfection du captage du pré du Laus ;
2024-09-006	Demande de subvention réfection du captage de Razis ;
2024-09-007	Confirmation proposition Géohydro services ;
2024-09-008	Mise à dispos salle Polyvalente gratuite Lyre des Alpes ;
2024-09-009	Convention distrib de linge ;
2024-09-010	contrat location Leblanc 3 ans ;
2024-09-011	convention prestation Sdis eau potable PI ;
2024-09-012	convention mise à disposition containers ;
2024-10-001	Décision de fongibilité des crédits n°3.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES –
INTERCOMMUNALITÉ**

Délibération 2024-066 : Attribution d'une subvention 2024-2025 à l'Association Racing Cam Cer Team (RCCT)

Une nouvelle convention avec l'association RCCT, pour l'hiver 2024-2025, est proposée au conseil municipal afin de soutenir les athlètes Risoulins inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau. Le montant de la subvention sollicitée est de 15 000 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 2024-067 Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SEM SGATRIS pour l'exercice 2024

La SEML SGATRIS a demandé une participation complémentaire à la commune suite à la mise en place d'un complément d'animation lors de l'été 2024 portant notamment sur la réalisation de 2 feux d'artifices. Le montant de subvention complémentaire sollicitée est de 12 000 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2024-068

La demande de dérogation au repos dominical formulée par le Gestionnaire de copropriété FONCIA IDHA, pour les copropriétés : Les clarines, le Laus, l'Orée du bois, Le belvédère, Les Florins 1, le Christiana A, B, C, Les Gentianes, le Cimbro 1, les aïelles A et B, Antarès, le Mélézet, Pégase, crêtes, pour la saison hiver 2024-2025, **est adoptée à l'unanimité.**

URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE

Délibération 2024-069 Demande de subvention CD 05 - contrat station

Suite à l'approbation du cadre d'intervention du « contrat station » du conseil départemental pour la période 2022-2028, approuvé par l'assemblée délibérante le 21 juin 2022, le conseil municipal a déposé un dossier de demande de subvention au titre de la revalorisation des cœurs de station afin de refaire des accès, améliorer des espaces publics station.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération 2024-070 : Attribution de l'AMI de la patinoire

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 12 septembre pour confier à un opérateur l'exploitation de la patinoire naturelle extérieure de Risoul 1850, **le conseil municipal à l'unanimité valide le choix de l'exploitant ainsi que les modalités de la convention d'occupation du domaine public proposée .**

Enfance - Scolaire - Tourisme - Sports-Culture

Délibération 2024-071

L'État propose de signer une convention relative à l'établissement d'un territoire éducatif rural (TER) du Guillestrois-Queyras afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matières éducatives. Cette convention porte sur trois grands objectifs :

→Mobiliser un réseau de coopération autour de l'école en renforçant les articulations avec les collectivités territoriales, les orientations des autres services de l'État et les dynamiques des partenaires de l'École ;

→Garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir par le biais de l'accompagnement à l'orientation et des dispositifs d'égalité des chances telles que les cordées de la réussite ;

→Renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'école rurale par un meilleur accompagnement et la formation des personnels affectés dans les écoles isolées

La délibération est approuvée à l'unanimité.

DIVERS

La séance est levée à 9h45.

Fait à Risoul, le 22 Novembre 2024

Le Président,

La Secrétaire

Régis SIMOND.



Sylvie BALLOCCHI

A handwritten signature in red ink, appearing to read 'S. Ballocchi', is written over the printed name.